

Magnifique Humanité
« Sur la protection de la personne humaine à l'ère de l'intelligence artificielle »

Il convient de formuler deux remarques préliminaires : la première est que toute affirmation concernant l'IA risque de devenir rapidement obsolète, compte tenu de la vitesse impressionnante à laquelle ces systèmes évoluent. La seconde est que nous tous, y compris ceux qui les conçoivent, en savons peu sur leur fonctionnement réel. Les intelligences artificielles modernes sont en effet davantage "cultivées " que "construites" : les développeurs n'en conçoivent pas directement chaque détail, mais créent une architecture sur laquelle l'IA "se développe". En conséquence, des aspects scientifiques fondamentaux – tels que les représentations internes et les processus computationnels de ces systèmes – restent pour l'instant inconnus. Il en résulte donc l'urgence d'un double engagement : d'une part, un approfondissement de la recherche scientifique ; d'autre part, un exercice de discernement moral et spirituel. (Léon XIV, MH, n. 98)

L'IA peut être une aide précieuse pour obtenir des indications, des élaborations complexes, des contenus, des formes d'assistance concrètes qui simplifieront notre vie (Léon XIV, MH, n. 100) puisés dans un stock infini de données qui ne cessent d'augmenter, et cela, avec une rapidité déconcertante.

Mais elle ne peut donner des réponses que dans la mesure des informations qui lui ont été fournies. Une machine ne peut que restituer ce qu'elle a reçu, mais elle ne peut inventer, créer. « La plus belle fille au monde ne peut donner que ce qu'elle a » dit un dicton populaire.

Mais elle peut imiter facilement une communication humaine positive – parole de conseil, d'empathie, d'amitié, d'amour – et même donner l'illusion d'être en relation avec un sujet personnel authentique. Mais ce n'est pas le cas ; la vraie relation humaine est créatrice, personnelle. La relation avec l'IA est artificielle.

De plus, nous ne pouvons considérer l'IA comme moralement neutre (Léon XIV, MH, n. 104). En effet, elle intervient dans des processus qui ont une incidence sur la vie des personnes, elle touche aux droits, aux opportunités, à la réputation et à la liberté (Léon XIV, MH, n. 102). Il s'agit de faire des choix dans la vie. Et seule, la personne qui a le droit de faire ces choix (pour elle-même) ; elle ne peut confier ce choix à une machine (IA) si performante soit-elle et qui ne connaît ni l'amour, ni le pardon, ni la compassion… ni rien de ce qui touche réellement à la relation entre deux personnes.

Gaspard DAEMEN, prêtre (à suivre)